



Parents decedé comment proceder pour les biens

Par **istoryep**, le **01/09/2009** à **16:06**

Bonjour,

voila ma maman est decedé il y a 2 ans et demie, mon papa viens de decedé le 28/07/09 ils etaient en maison de retraite , on est 1 frere et 5 soeurs dont 2 sont decedé une avait 2 enfants et la deuxieme 4 enfants je voudrais savoir comment on peut proceder pour savoir les biens qui leur reste ainsi que sur le compte bancaire, car mon frere et une de mes soeurs ont decider de tous laisser a l etat sans nous consulter soit disant qu il n y aurait pas grand chose en bien et que enfants et petits enfants toucherait la meme somme et que a la sortie ca ne vaux pas la peine de faire une procedure de bien
est ce que tous les enfants doivent etre prevenu par le notaire ou est ce normal qu ils soit que deux a savoir ce qui se passe sur ces biens cordialement